

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES


Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00304
Numéro SIREN : 949 315 220
Nom ou dénomination : J87

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 5370

Copie certifiée conforme

copie certifiée conforme


SASU J87

1 rue de l'Hopital
76000 ROUEN

APE : 6420Z-

Siret : 94931522000010

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

20 JUIN 2024



**CABINET LONGUEMART
CONSEILS ET ASSOCIÉS**

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen

177, rue Eau de Robec 76000 ROUEN

Tél. 02 32 76 65 65 Fax. 02 32 76 65 66

Courriel: info@cab-longuemart.fr

Web: www.cab-longuemart.fr

Formulaire simplifié en 2014
du bilan publié en 2014

Désignation de l'entreprise <u>SASU J87</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>10</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 rue de l'Hopital 76000 ROUEN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u> </u>			
Numéro SIRET* <u>9 4 9 3 1 5 2 2 0 0 0 0 1 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC		
		Frais de développement* CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	950 900	
Créances rattachées à des participations BB		BC			
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières* BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	950 900	BK	950 900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA	160 283	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	2 153		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	162 437	CK	162 437	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 113 337	IA	1 113 337	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU J87</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 950 100)	DA 950 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 160 693
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 1 110 793
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 200
	Dettes fiscales et sociales	DY 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 295
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 2 543
	Ecart de conversion passif* (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 113 337
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 543	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formule simplifiée de l'AGA
(Annexe 1001-1002)

Désignation de l'entreprise : SASU J87		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	5 846	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	
			dotations aux provisions*		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 846	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(5 846)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	169 556	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	169 556	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 320	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 320	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	167 236	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	161 389	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033.

Désignation de l'entreprise SASU J87		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 696	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 169 556	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 8 863	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 160 693	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures Produits antérieurs	

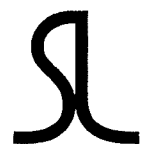
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 22/02/2023 au 31/12/2023

Annexe



CABINET LONGUEMART
CONSEILS ET ASSOCIÉS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU J87

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 113 337 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 693 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 22/02/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

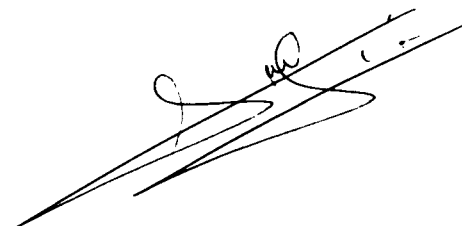
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

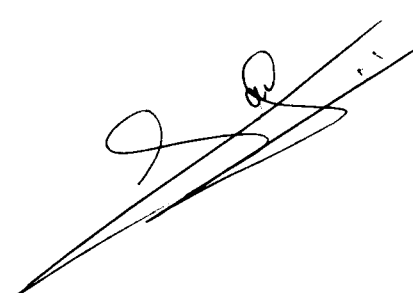
L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		950 900		950 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		950 900		950 900



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 160 284 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	160 284	160 284	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	160 284	160 284	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes


Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 544 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales	696	696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	648	648		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	353			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 350 euros.

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200



J87

Société par actions simplifiée au capital de 950 100 euros
Siège social : 1 Rue De L'Hôpital, 76000 ROUEN
949 315 220 RCS ROUEN

20 JUIN 2024



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Décision proposée

DEUXIEME DÉCISION

Le président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 160 693,42 euros de la manière suivante :

- Une somme de 8 034,67 € à la réserve légale,
- Une somme de 143 572 € à titre de dividende, soit 1,51 € par action,
- Et le solde, pour un montant de 9 086,75 € en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 9 086,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le président informe que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Le président informe que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Décision votée

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 160 693,42 euros de la manière suivante :

- Une somme de 8 034,67 € à la réserve légale,
- Une somme de 143 572 € à titre de dividende, soit 1,51 € par action,
- Et le solde, pour un montant de 9 086,75 € en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 9 086,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. S.', written over a horizontal line.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
Jugurta BOUTRIF

A faint, handwritten signature and a circular stamp are visible to the right of the typed name. The signature appears to be 'Jugurta BOUTRIF' and the stamp is partially legible, possibly containing the name 'BOUTRIF'.